## **DIFFUSION**

Pagani Mmes Salerno

Alder

Kanaan Barazzone Moret

Burri Schweri

SCM

Service juridique **Dossiers-Documentation** 

Service de surveillance des communes Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3964 1211 Genève 3

N/réf.: GZU/IGA/1395/17

Ville de Gonàve Administration contrale Regu 4:5 JAN. 2018 Séance CA du: Décision: A traiter par: Copies:

Palais Eynard Case postale 3983 1211 Genève

Genève, le 11 janvier 2018

Monsieur le Maire

de la Ville de Genève

Modification de l'article 130, lettre A, b du règlement du conseil municipal Concerne:

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 9 décembre 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au:

Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber Directeur

Date réelle d'affichage Date légale d'affichage : 20 décembre 2017

: 20 décembre 2017

Fin délai référendaire le : 12 février 2018